



Fiche expérience

Action « Code de la route »

Angers

Éléments de cadrage

L'action « Code de la route » est menée par la Mission Locale Angevine, l'association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et l'association des Habitants du Quartier des Banchais. Elle a pour objectif de favoriser l'apprentissage et l'obtention du code de la route pour 10 jeunes âgés de 17 à 25 ans et résidant sur le quartier prioritaire de Deux Croix - Banchais.

Porteur du projet

- Mission Locale Angevine

Partenaires du projet

- Association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (association de prévention spécialisée)
- Mission Locale Angevine
- Association des Habitants des Banchais

Les objectifs

- Prévenir la conduite sans permis,
- Accompagner vers une expérience d'apprentissage, positive et socialement valorisée.

Les jeunes ciblés par l'action

- Les jeunes conduisant sans permis.
- Les jeunes inscrits (ou ayant été inscrits) dans une auto-école mais découragés par les difficultés.
- Les jeunes qui expriment l'envie de passer leur permis mais qui ne parviennent pas à faire la démarche.
- Les jeunes repérés et accompagnés par : un éducateur ASEA du quartier, l'Association de quartier du haut des Banchais ou la mission locale.

Description du projet

Les différents acteurs de terrain font le constat que de nombreux freins existent quant à l'obtention du code par ces jeunes pour différentes raisons :

- L'apprentissage renvoie à des expériences d'échec scolaire entraînant un manque de confiance en soi et provoquant :
 - o Une inhibition cognitive.
 - o Une crainte du regard et du jugement des autres.
 - o Une fuite et abandon.
- Difficulté de concentration.
- Difficultés de lecture, de compréhension et (ou) de mémorisation.
- Difficulté à se projeter et à s'engager dans des actions qui durent dans le temps.

Dès lors, pour y remédier, des orientations ont été définies pour l'action :

- S'appuyer sur la dynamique de groupe pour introduire les notions de soutien mutuel et de plaisir partagé qui pourraient pallier les difficultés d'apprentissage.
- Solliciter des professionnels du code de la route, mais aussi des pédagogues ayant une bonne connaissance du public en difficulté
- Apporter suffisamment de connaissances (60h de formation au code de la route) pour permettre aux jeunes à l'issue de l'action de passer leur code de la route.
- Individualiser aussi la formation de manière à prendre en compte au maximum les difficultés de chacun et d'adapter les réponses.
- Prioriser la mixité garçon/fille dans l'action.

Ainsi, l'action proposée intègre :

- Une formation sur cinq semaines à raison de trois heures par jour de code (20 séances) animées par un formateur + un travailleur social exerçant sur le secteur Deux Croix - Banchais et référent au moins d'un jeune présent dans l'action (Animateur Jeunesse, éducateur de prévention, conseiller MLA) qui accompagneraient de façon plus individuelle les jeunes.
- Au moins une leçon de conduite par jeune afin d'appréhender concrètement la conduite ou de corriger ou valider certains acquis.
- Un temps de mobilisation et de dynamisation du groupe comprenant, par exemple, deux repas pris en commun (1 à la fin de la première semaine et à la fin de l'action).
- Les temps de pause entre les trois heures de code seraient utilisés comme temps conviviaux, c'est aussi dans ces moments que pourraient passer les référents (animateur de l'association de quartier des Banchais, éducateur ASEA, conseiller MLA) qui accompagnent les jeunes.
- Au début d'action chaque référent aura pris soin de vérifier l'inscription dans une auto école de chacun des jeunes et au dispositif coup de pouce du CCAS pour le soutien financier.
- A la fin de chaque semaine, un temps de bilan réunissant chaque intervenant sera institué afin de faire le point aussi bien sur le déroulement de l'action que sur l'avancée de chaque participant.
- Au terme de l'action, un temps de bilan individuel afin d'envisager la poursuite de l'apprentissage. (accompagnement sur un deuxième passage code pour ceux qui auraient échoué au premier, mise en place de la formation pratique : leçon de conduite...)

Chiffres repères

Sur 10 jeunes accueillis dans une session en 2009 :

- 5 sont des garçons, 5 sont des filles.
- 4 sont des jeunes conduisant sans permis.
- 3 sont des jeunes inscrit ou ayant été inscrit dans une auto école mais ayant abandonné, découragés par les difficultés.
- 7 sont des jeunes qui expriment l'envie de passer leur permis mais qui n'arrivent pas à faire la démarche.

L'ensemble des jeunes sont inscrits à la MLA et suivis soit par les éducateurs de prévention de l'ASEA du quartier Grand Pigeon-Deux Croix-Banchais, soit par l'association des Habitants du quartier du haut des Banchais ou par la Mission Locale de Marcelle Menet.

Contact :

Mission Locale Angevine

- Adresse : 191 rue Saint-Léonard, Quartier Coubertin, 49000 ANGERS
- Téléphone : 02 41 24 16 00
- Fax : 02 41 24 16 01
- Email : mlangevine@mmla49.org